



MAIRIE
DE

MAY-SUR-ORNE

☎ 02.31.79.80.93.

📠 02.31.79.56.55.

Compte-Rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE

**Séance du
Jeudi 2 Avril 2009**
Convocation du 27/03/2009

Le Jeudi 2 Avril 2009, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DESFLACHES Martial, Maire

Messieurs PAGNY Laurent, M. GALODÉ Georges, LOQUÉ Raymond, M. NAUDIN André, Adjoints au Maire,

Mesdames BOULLEAUX Marie-Laure, GIGAN Chislaine, MBOMA Lorencia, MÉNARD Christiane, PÉRON Emmanuelle, Conseillères Municipales,

Messieurs CACHELOU Christophe, DESMORTREUX David, GALLET Xavier, TROUSSICOT Nicolas, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : **Madame LELONG Nadine à Monsieur DESFLACHES Martial**

Absents excusés : **Messieurs SURIRÉ Olivier, THOREL Fabrice et TRAVERS Jean**

Absent : **Monsieur CURE Thierry**

Secrétaire de séance : **Monsieur LOQUÉ Raymond**

Formant la majorité des membres en exercices

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire concernant le précédent compte-rendu et donne lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

I – SECTEUR ECONOMIQUE

Projet d'enquête sur le potentiel économique de la Commune

Monsieur PAGNY Laurent fait part aux membres du Conseil Municipal de ses démarches auprès des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Calvados de Caen pour connaître les habitudes économiques des Mayens.

Le responsable du service informations et analyses économiques de la C.C.I. propose sa collaboration par la mise en place d'une étude globale sur la Commune. Cette étude se fait en partenariat avec les étudiants en DUT Techniques de Commercialisation de l'IUT de Caen.

Un questionnaire sera créé par les services de la Chambre de Commerce de Caen, l'IUT et en concertation avec plusieurs membres du Conseil Municipal, validé puis soumis aux habitants par les étudiants de l'IUT de Caen. Cette étude doit nous permettre de savoir si nous devons envisager l'installation de nouveaux commerces sur la Commune.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en place de cette enquête pour un coût de 1 500 €

II – AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE

Ecole Primaire E. Lejeune : compte-rendu du Conseil d'Ecole

Les différents points abordés au Conseil d'Ecole Edmond Lejeune du 13 mars dernier sont les suivants:

- Effectifs pour la rentrée prochaine : 141 élèves prévus répartis en 6 classes ce qui impliquera des classes à doubles niveaux.
- La BCD aménagée dans le bâtiment de la bibliothèque générale est opérationnelle et accueille les enfants par demi-classe.
- Evaluations nationales : Les résultats ont été remontés à l'administration de façon anonyme. Pour May sur Orne, ils restent largement dans la moyenne nationale.
- Avenir des RAZED : M. le Directeur fait part de la suppression de 30 postes d'enseignants à la rentrée prochaine et la présence d'un intervenant en septembre est très incertaine.

- L'Aide Individualisée sur le temps du midi est appliquée, elle concerne les enfants en difficulté passagère.
- Pour les stages de remise à niveau pendant les vacances, les enseignants avertiront les parents concernés, mais ne participeront pas à l'encadrement.
- Projet de Conseil Municipal des Enfants: Les enseignants sont favorables à un tel projet qui sera mis en place à la rentrée prochaine sous la coordination de l'éducatrice « jeune » Sophie Robert en collaboration avec la Municipalité.
- Les Projets et Activités Pédagogiques ont été présentés par chaque enseignant (jardin fleuri, rencontres sportives, sorties, découvertes, activités, carnaval, rallye maths, rallye sciences, musique, piscine etc...)
A noter que la classe de CE1 a été récompensée sur le plan national pour le projet « jardin ».
- La mise en place des deux services à la cantine donne entière satisfaction (confort, bruit)
- L'étude du soir se fera désormais dans une salle de classe, car l'association « Les Phoenix » refuse de la faire dans la salle dite « d'informatique » bien que celle-ci puisse accueillir jusqu'à 18 élèves sans aucun problème d'espace.
- Travaux et achats : Raccordement ADSL, téléviseur, mise en place des jardinières, travaux d'entretien courants...

Centre de Loisirs et Local Jeunes : Compte-rendu de la réunion avec les FRANCAS

Monsieur Nicolas TROUSSICOT a rendu compte de la réunion du 24 Mars dernier entre les membres de la Commission Jeunesse, Monsieur GUERARD, responsable des FRANCAS et Melle Sophie ROBERT « animatrice jeune ».

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement

Fréquentation : Elle est supérieure à celle des vacances de 2008.

Aux vacances de février dernier, les enfants étaient plus nombreux la première semaine que la deuxième (36 - 29) ; beaucoup d'enfants ne sont venus que les après - midis, après le repas (68 après-midi enfants contre 153 journées entières)

Autre remarque : il y a eu autant d'enfants de 4 ans que de 9 ans (9) ; le nombre diminuant régulièrement pour les autres âges

-- La condition d'inscription (âge et demi-journées) semble répondre à un besoin, elles seront reconduites.

-- Les parents et les enfants sont satisfaits de l'organisation et de l'animation. Sophie Robert assurera toujours le poste de directrice dans les vacances à venir : vacances de printemps et Juillet.

Le Local Jeunes

Les quatre jeunes de May sur Orne qui ont participé au séjour à la neige au mois de février sont revenus enchantés et prêts à s'investir dans d'autres projets pour les vacances prochaines en espérant qu'ils entraîneront d'autres jeunes avec eux.

Le questionnaire proposé aux adolescents de May sur Orne concernant leur participation à la vie du local n'a pas apporté de renseignements très significatifs. Il semble cependant qu'une information plus approfondie sur les activités et la vie au local soit indispensable.

Réclamé depuis longtemps par les jeunes, le changement d'implantation du local va être effectif pendant ces vacances de printemps. Les jeunes eux-mêmes vont peindre, décorer, aménager le bâtiment de l'ancienne garderie qui sera désormais « leur local ». Ils ont présenté un devis de 1500 € pour acheter les matériaux et l'aménager y compris l'achat d'un ordinateur. Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité cette proposition.

Lors de cette réunion, la Commission Jeunesse a rappelé aux FRANCAS la politique de la Municipalité en direction des jeunes et les projets qu'elle souhaite voir aboutir :

- Que le local jeune soit un lieu de vie, de rencontre, de détente, de loisirs et de projets ouvert à tous les adolescents de la Commune
- Que les échanges et les projets en commun avec les jeunes des Communes voisines soient développés
- Qu'un séjour à STOCKSTADT, ville allemande jumelée avec May sur Orne, soit organisé
- Que des liens entre les différentes générations puissent être tissés
- Que des actions, organisations, participations menées par les jeunes puissent être mises en valeur et reconnues par les adultes afin de rapprocher chaque génération

La Municipalité s'engage à aider matériellement et financièrement tout jeune et toute action individuelle ou collective qui ira dans ce sens.

Compte-rendu de la réunion intercommunale pour la mise en place d'un Relais Assistante Maternelle

Une réunion s'est tenue en Février dernier regroupant les Communes de Saint André sur Orne, Saint Martin de Fontenay, Laize la Ville, Clinchamps, Fontenay le Marmion et May sur Orne.

Un Relais Assistante Maternelle ne peut se créer qu'à la condition de regrouper sur un secteur précis au moins 80 assistantes maternelles. Sur le secteur des six Communes, une centaine d'assistantes maternelles serait recensée. Une formatrice serait installée et organiserait un point de rencontres pour apporter des informations aux assistantes maternelles et créer des animations. Un bureau central et une salle seraient mis à disposition en un point centralisateur sur le secteur. L'animatrice peut également se déplacer dans chaque Commune.

Le coût de la mise en place d'un RAM s'élève à 51 000 € par an. Plusieurs subventions du Conseil Général du Calvados et de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du Contrat Jeunesse Enfance peuvent être obtenues à hauteur de 10 000 €. Il resterait à la charge de chacune des 6 Communes, si toutes s'engagent, une participation annuelle d'environ 7 000 €.

Une prochaine réunion est programmée courant Avril.

Le Conseil Municipal de May sur Orne donne un avis favorable à la mise en place d'un Relais Assistante Maternelle à l'unanimité.

III – AFFAIRES GENERALES

Tirages des Jurés d'Assises

Comme chaque année pour la constitution du jury d'assises 2009, il est procédé au tirage des jurés à partir de la liste électorale. Ont été désigné :

- Bureau 1 : N°272 GUION Marthe
- Bureau 2 : N°104 GOUBERT Monique
- Bureau 2 : N°563 PRIEUR Jean-Louis

Renouvellement du bail de M. et Mme DURAND

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de renouvellement de location du terrain jouxtant le cimetière par M. et Mme DURAND.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de renouveler la location de la parcelle de terrain attenante au cimetière.

Cette location sera soumise, comme les années précédentes, à l'acceptation des conditions et obligations de la convention, au respect du bon entropôt des matériaux pour qu'ils ne dépassent pas la hauteur du mur du cimetière, et au règlement du prix annuel de location fixé à 237.80 € pour 2009.

IV – SYNDICATS

Syndicat d'Assainissement : demande de dérogation de la Commune de St Martin de Fontenay

Le Conseil Municipal de May sur Orne renouvelle sa confiance à ses délégués et au bureau du Syndicat, rappelle que la compétence « Assainissement » a été transférée au Syndicat.

Le Président du Syndicat est donc seul fondé à délivrer ou non des autorisations de raccordements en connaissance des textes et règlements en vigueur.

Compte-rendu du Syndicat du Collège

Avant de présenter le bilan financier du Syndicat Intercommunal du Collège Guy de Maupassant, Monsieur LOQUÉ a rappelé les principales fonctions de ce syndicat qui regroupe les 11 Communes de la circonscription du collège lequel accueille 589 élèves :

- Gérer et organiser le transport des élèves matin et soir
- Assurer l'entretien et le fonctionnement du gymnase et des espaces verts
- Subventionner des activités pédagogiques et des projets élaborés par les élèves du collège (déplacements aux activités sportives de l'UNSS du mercredi après-midi – 7 000 € – sorties, voyages pédagogiques, théâtre etc.... 6 700 €).

A la réunion du 5 Mars dernier, le Compte Administratif pour 2008 ainsi que le Budget Prévisionnel 2009 ont été approuvés à l'unanimité.

Le budget présenté à la Commission s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- 263 182 € pour le fonctionnement
- 44 462 € pour l'investissement

La répartition globale des Communes reste inchangée et s'élève à 128 275 € mais compte-tenu du nouveau recensement applicable depuis le 1^{er} Janvier 2009 (11 962 habitants au lieu de 10 550) la répartition entre les Communes est différente, pour certaines elle augmente, pour d'autres elle diminue.

Le montant par habitant baisse, il passe de 12,16 € à 10,72 €. Pour May sur Orne, le nombre retenu est 1859 habitants (contre 1716). La somme à verser pour 2009 est de 19 935 € soit une baisse de 930 € par rapport à l'an dernier.

V – ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Comité « JUNO Canada Normandie »

C'est le premier compte-rendu de ce nouveau mandat. Une présentation du Comité JUNO est donc faite par les deux délégués communaux, Madame BOULLEAUX Marie-Laure et Monsieur GALODÉ Georges.

Ce Comité, créé en 1985, est restructuré en 2006 par la fusion des trois associations :

- Comité Souvenir JUNO
- France Canada Normandie
- Fédération Normandie Canada

Il est présidé par Michel LE BARON, Maire de CINTHEAUX.

Le Comité a participé en 2008 à 102 cérémonies et déposer 84 gerbes ou coussins. Quelques temps forts en 2008 sont à retenir :

- Spectacle Jean Goujon le 1^{er} Juin 2008 à la salle des fêtes de May sur Orne « Les Chemins de la Liberté »
- Hommage aux 17 000 aviateurs canadiens morts pour notre patrie le Dimanche 31 Août 2008
- Funérailles du Sergent Ralph TUPPER FERNS le 14 Novembre 2008 qui repose parmi ses 2 959 camarades au cimetière de Cintheaux
- Assemblée Générale le 2 novembre 2008 à Saint Contest

Demande de subvention exceptionnelle de l'Entraide Intercommunale

Monsieur NICOLAS, Président de l'Association Entraide Intercommunale, demande une subvention exceptionnelle pour le remplacement du véhicule de l'association.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer la somme de 2 000 € pour cet achat.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Bois à vendre

Trois arbres situés près de La Poste ont été abattus et stockés à la décharge municipale.

Les personnes intéressées par cet achat doivent faire une proposition en Mairie sous enveloppe. Il sera procédé au dépouillement de ces propositions lors de la prochaine séance de Conseil.

Devis de remise en état du Monument aux Morts

Le Monument aux Morts et le carré militaire du cimetière ont besoin d'être restaurés.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire réaliser ce travail par le personnel communal et propose de prendre une entreprise spécialisée pour la peinture des lettres. Le coût de ces travaux s'élève à 1 416,40 € pour une plaque et la réfection des lettres à la feuille d'or.

Carnaval du 17 Mars 2009

Les écoles Maternelle et Primaire, et la Municipalité se sont réunis pour mettre en place le carnaval 2009. Toutes les classes étaient déguisées et beaucoup de parents d'élèves se sont joints au défilé encadré par les élus, les institutrices et instituteurs, et les employés communaux.

Deux circuits étaient proposés : les enfants de la maternelle sur 1 kilomètre et ceux de primaire sur 2 kilomètres. Les élèves étaient invités à la salle des fêtes où un goûter fort apprécié était offert par la mairie après la bataille de confettis sur la place du Tertre. Tous se donnent rendez-vous en 2010.

Personnel

Monsieur Le Maire propose de modifier la création d'un CDD décidée lors du dernier conseil en création d'un Contrat Aidé de type contrat d'avenir ou contrat d'accompagnement à l'emploi.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

Le Maire,

Séance levée à 20 h 40.